

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
27 Mai 2016**

OBJET : Information de la Commission Permanente en matière de lancement de marchés publics au titre de la délégation de compétence accordée par l'Assemblée Départementale.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A pris acte des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur à 90 000 € HT dont le lancement a été approuvé, par l'exécutif entre le 1er février 2016 et le 31 mars 2016 inclus, en vertu de la délégation accordée par l'Assemblée Départementale, tels que figurant dans le tableau joint au rapport.

à l'Unanimité
M. VERANI s'abstient

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée